

Decazeville, le 11 juin 2018

Madame, Monsieur,

Votre enfant est admis en classe de

- **1ère générale, technologique ou professionnelle**
- **Terminale générale, technologique ou professionnelle**
au lycée La Découverte.

Vous devez remplir la fiche de renseignements SIECLE et fournir les pièces suivantes :

- un exeat (pour les élèves hors académie, à demander à votre établissement d'origine)
- un relevé d'identité bancaire,
- la photocopie du livret de famille,
- la photocopie du jugement réglant la garde de l'enfant en cas de parents divorcés ou séparés.
- la photocopie des vaccinations,
- l'attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2018/2019
- la photocopie de l'attestation de sécurité sociale et de mutuelle.
- La photocopie des trois derniers bulletins scolaires.
- Pour les 2de PRO ASSP certificat de vaccinations obligatoires + Hépatite B + attestation faite par le médecin de l'aptitude de l'élève à porter des charges dans le cadre de la formation et des manutentions lors des PFMP.
- d'un chèque de 10 €. (*non obligatoire mais vivement recommandé*) à l'ordre de la Maison des Lycéens (cette cotisation permet à tout élève du lycée de bénéficier d'une aide pour les manifestations et sorties culturelles) et d'un chèque de 10 € (*non obligatoire mais vivement recommandé*) pour l'association sportive, cette somme ne comprend pas le prix de la licence.

La date de rentrée est fixée :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- pour les internes : au mardi 4 septembre de 16h à 18h- pour les externes : au mercredi 5 septembre à 8 heures. |
|---|

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur

Francis TRIMBUR